

Actualités jurisprudentielles et réglementaires en droit du travail

(1/1)

INFORMATIONS

DURÉE

Présentiel : 4 journées
Distanciel : 8 demi-journées
Soit 28h au total

PRIX

2 000 € HT/personne pour les entreprises abonnées en droit social à KPMG Avocats
2 500 € HT/personne pour les entreprises non abonnées

Prix TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

DATES ET LIEUX

[Consultez les sessions programmées](#)

FORMATEUR

Murielle Vandevelde ou Dominique Cervoni, KPMG Avocats

NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

[Contactez votre conseiller régional](#)

www.formation.kpmg.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A., membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais («private company limited by guarantee»).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Eqho – 2 avenue Gambetta - CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex
N° Siret : 309 660 637 00039
TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

CONTENU

PUBLIC CONCERNÉ

- DRH, RRH, collaborateurs de services RH, responsables juridiques, juristes, managers responsables d'équipes, dirigeants

PRÉREQUIS

- Aucun

OBJECTIFS

- Aprofondir ses connaissances en droit social
- Connaître l'actualité jurisprudentielle et réglementaire en droit du travail pour structurer sa veille et sécuriser ses pratiques
- Partage d'expérience entre professionnels

DEMARCHE PÉDAGOGIQUE, DOCUMENTATION REMISE ET ÉVALUATION

- Démarche méthodique et structurée pour faciliter l'apprentissage
- Cas pratique et mises en situation pour une application immédiate
- Personnalisation de la formation à travers une large place laissée aux échanges
- Support de formation transmis à chaque participant
- Questionnaire réalisé afin d'évaluer les compétences acquises
- Evaluation de la satisfaction et de l'engagement

RECOMMANDATIONS (DISTANCIEL)

- Microsoft Teams
- Webcam et microphone fonctionnels
- Connexion internet à haut débit

PROGRAMME

1^{ère} PARTIE : REVUE DE L'ACTUALITÉ

- Analyse de la veille réglementaire et mise en perspective de la jurisprudence en droit du travail

2^{ème} PARTIE : THÈMES MAJEURS EN DROIT SOCIAL

TRIMESTRE 1

- Constat d'inaptitude : à quelles occasions ?
- Inaptitude professionnelle/non professionnelle : différence et enjeux ?
- Quid du classement du salarié en invalidité 2^{ème} catégorie ?
- Procédure de recherche d'un reclassement : comment la sécuriser ?

TRIMESTRE 2

- Les faits religieux en entreprise : précautions et réactions
- Alcool et drogue : précautions et réactions

TRIMESTRE 3

- Vie personnelle / vie professionnelle : quel équilibre ?
- La preuve en matière pénale : quelle limite ?

TRIMESTRE 4

- Consultation obligatoire du CSE et négociation collective : avec qui, comment et quel contenu ?